

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 SEPTEMBRE 2013

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, J-Marc CHAUVIN, Anne MARQUIS, Hervé MEDINA, Françoise ALIBERT, Jacques GAUBERT, Joseph GIUNTA, Elisabeth GUYOT, Cathy MILLET, J-Marie MORENVAL.

Absents : Martine IMBERT, Gérard GUÉRIN, Patrick LARGUIER Evelyne NEBOUT, Pascal GIRAUD procuration à Roger AULAGNE, Matthieu MONIER procuration à Joseph GIUNTA, Marc PERROUX procuration à Jacques GAUBERT.

Secrétaire de séance : Hervé MEDINA

Ouverture de la séance à 11 h 30

ORDRE DU JOUR :

ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le marché de traitement des ordures ménagères piloté par le SIVOM du Tricastin prend fin le 31 décembre 2013 et le président ne peut pas signer de nouveau marché démarrant en 2014 en raison de la dissolution du syndicat. Les compétences de la communauté de communes qui doit voir le jour en 2014, n'étant pas définies, les communes du SIVOM du Tricastin doivent s'organiser pour que les ordures ménagères collectées en 2014 soient traitées. Le préfet propose, dans un courrier daté du 5 août 2013 de procéder à un groupement de commandes. Il est proposé d'adhérer au groupement de commandes dont seront également membres, les communes de Bouchet, Clansayes, La Baume de transit, Rochegeude, St Restitut, Solérieux, et Tulette.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention qu'il est proposé d'adopter.

Il est rappelé les principales caractéristiques du groupement de commandes :

- Le groupement prend fin au terme du marché.
- La commune de Suze la Rousse assure les fonctions de coordonnateur du groupement et procède à ce titre à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du prestataire. Conformément à l'article 8-VII du code des marchés publics, le coordonnateur est notamment chargé de signer et de notifier le marché.

La commune de Suze la Rousse tout comme chaque commune membre du groupement s'assurera pour ce qui la concerne, de la bonne exécution des prestations.

Accepté à l'unanimité

